

Rapport
annuel
08
09

Société de gestion du
**Fonds pour la promotion
des saines habitudes de vie**



Déclaration de conformité

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel décrivent fidèlement la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2009.



D^r Alain Poirier
Président du conseil d'administration
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie



Roch Boucher
Directeur général
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie



Message du président du conseil d'administration et du directeur général

Au nom des membres du conseil d'administration et du personnel, nous avons le plaisir de vous présenter le premier rapport de la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie pour l'exercice 2008-2009.

Bien que la loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie ait été adoptée en juin 2007, certaines mesures administratives ont fait en sorte que les premiers versements de la subvention du gouvernement du Québec et de la *Fondation Lucie et André Chagnon* n'ont été effectués qu'en février 2008. Par conséquent, les activités reliées au financement des projets de mobilisation des communautés locales et des projets de promotion ont débuté en pratique en 2008-2009. Pour cette raison, les activités 2007-2008 ont été intégrées au rapport d'activité 2008-2009.

S'inscrivant dans la continuité du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 « Investir pour l'avenir », la Société de gestion a été instituée à la suite d'une entente de partenariat entre le gouvernement du Québec et la *Fondation Lucie et André Chagnon*. Elle a pour mandat de soutenir financièrement des projets qui visent à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant ces saines habitudes de vie ainsi qu'à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert des connaissances.

Dans le cadre de l'Entente de partenariat intervenue entre le gouvernement du Québec et la *Fondation Lucie et André Chagnon*, la Société de gestion a notamment pour mandat de recevoir, d'administrer et d'attribuer les contributions des partenaires suivant deux stratégies d'intervention, soit: le financement de projets de promotion et le financement de projets de mobilisation des communautés locales. Cette dernière stratégie a été confiée à *Québec en forme* suivant un mandat conclu en octobre 2007.

Cette première année d'activité a été marquée par la mise en place des différentes structures administratives et organisationnelles nécessaires à la stratégie de mobilisation des communautés locales et au soutien financier des projets de promotion.



D' Alain Poirier
Président du conseil
d'administration



Roch Boucher
Directeur général

Ayant fixé comme prioritaire le financement des projets de promotion, lesquels sont administrés par la Société de gestion, la direction générale a déployé tous les efforts nécessaires à la mise en place de procédures et d'outils pour lancer deux appels de projets de promotion en conformité avec les thématiques retenues par le conseil d'administration. Tout au long de cette démarche, la direction générale a été étroitement liée aux travaux du comité de pertinence, responsable envers le conseil d'administration de l'évaluation et du suivi des projets de promotion. Ces travaux ont porté notamment sur les mécanismes d'appel de projets, d'élaboration des critères de sélection, de suivi et d'évaluation des projets.

Pour sa part, *Québec en forme* s'est employé prioritairement à réviser et à ajuster sa structure et ses processus en fonction des besoins des communautés locales. Pour ce faire, l'organisme s'est doté d'un plan stratégique et de déploiement pour les cinq premières années ainsi qu'un cadre d'évaluation et de reddition de comptes.

Il nous apparaît important de souligner que le mandat de la Société de gestion pour cette première année a été réalisé grâce à la collaboration soutenue des membres du conseil d'administration et à l'engagement et au professionnalisme de son personnel.

Le président du conseil d'administration



D^r Alain Poirier

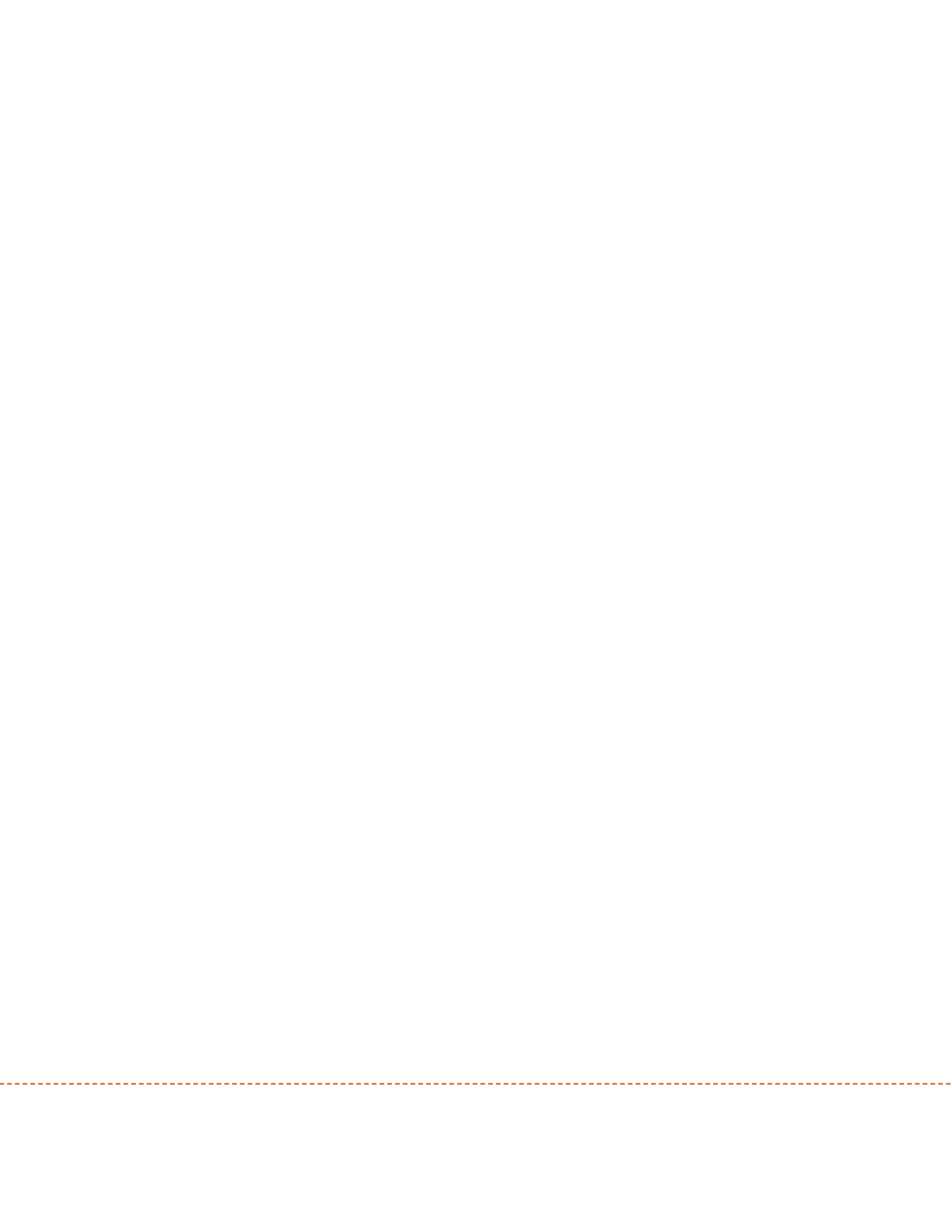
Le directeur général



M. Roch Boucher

Table des matières

Déclaration de conformité	1
Message du président du conseil d'administration et du directeur général	2
Partie 1 La Société de gestion	
1.1 La création d'un projet novateur	7
1.2 La mise en place de la Société de gestion	8
1.3 La mission et la vision de la Société de gestion	8
1.4 Les principaux enjeux	9
1.5 L'organisation administrative	10
Partie 2 Les faits saillants	
2.1 Les projets de promotion	13
2.2 Les projets de mobilisation des communautés locales	15
2.3 L'entente Canada-Québec	17
Partie 3 Les résultats financiers et opérationnels	
3.1 Pour l'exercice 2007-2008	18
3.2 Pour l'exercice 2008-2009	18
3.3 Quelques données statistiques sur les activités 2008-2009	19
Partie 4 Le bilan des principales actions	
4.1 Réflexion sur les thématiques	20
4.2 Collaboration avec les ministères et organismes impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental	21
4.3 Mise en place de procédures visant à faciliter l'accompagnement des organismes financés	21
4.4 Établissement de mécanismes de communication et de collaboration avec <i>Québec en forme</i>	21
Partie 5 Les perspectives 2009-2010	
5.1 Les projets régionaux	22
5.2 Des projets ciblés et soutenus par un accompagnement	22
Annexe	
Les membres du conseil d'administration	24
Les membres du comité de pertinence	24
Les membres du comité de vérification	24



Partie 1

La Société de gestion

1.1 La création d'un projet novateur

En juin 2007, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, un fonds affecté au financement d'activités et de projets visant à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant de saines habitudes de vie, ainsi qu'à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert des connaissances. Les activités, programmes et projets qui peuvent être ainsi financés ne comprennent pas ceux qui résultent de programmes réguliers établis ou approuvés par le gouvernement.

Concurremment, le ministre de la Santé et des Services sociaux et la *Fondation Lucie et André Chagnon* concluent en 2007 une entente de partenariat dans laquelle ils s'engagent à consacrer chacun un montant de 20 M\$ annuellement pour la période de juin 2007 à avril 2017. Cette entente prévoit que toute portion des sommes non utilisée au cours d'une année s'ajoutera aux sommes disponibles de l'année en cours ou des années suivantes.

Le protocole d'entente comprend notamment les dispositions suivantes :

- Le conseil d'administration de la Société de gestion comptera huit (8) membres, soit quatre (4) personnes proposées par le ministre de la Santé et des Services sociaux et quatre (4) personnes proposées par la *Fondation Lucie et André Chagnon*.
- Vingt-cinq pour cent (25 %) des ressources financières seront affectés à des projets concertés qui vont au-delà de la communauté locale pour rejoindre une partie ou l'ensemble de la population.
- Soixante-quinze pour cent (75 %) des ressources financières seront disponibles pour le financement des projets reposant sur la mobilisation des communautés locales.
- La Société de gestion confiera à *Québec en forme* le mandat d'administrer les projets de mobilisation des communautés locales comprenant la détermination de leur pertinence, leur approbation, leur financement, leur suivi et leur évaluation.

1.2 La mise en place de la Société de gestion

En septembre 2007, le registraire des entreprises délivre les lettres patentes en constituant en personne morale la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III.

En novembre 2007, le conseil d'administration de la Société de gestion prenait acte du plan stratégique et de déploiement de *Québec en forme* à la suite du mandat qui lui a été confié en octobre 2007 relativement à la mobilisation des communautés locales sur les saines habitudes de vie⁽¹⁾.

Enfin, c'est en janvier 2008 que la Société de gestion ouvre officiellement son siège social à Québec et amorce ses activités en élaborant un plan de mise en œuvre pour les premiers mois et en procédant au recrutement de son personnel. Comme plan d'action prioritaire, le conseil d'administration privilégie le lancement d'un appel de projets de promotion dès février 2008 portant sur les thématiques suivantes :

- L'offre alimentaire revue et améliorée.
- L'accroissement du transport actif et d'un mode de vie physiquement actif.
- La publicité destinée aux enfants et aux adolescents.
- Le recours au zonage pour améliorer l'environnement alimentaire.
- Le transfert des connaissances.

1.3 La mission et la vision de la Société de gestion

Aux termes d'un exercice de planification stratégique, la Société de gestion s'est fixée comme mission et vision⁽²⁾ :

Mission :

Contribuer à favoriser l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de la naissance à 17 ans et promouvoir les environnements favorables.

⁽¹⁾ Pour plus d'information, voir le Plan stratégique 2007-2010 de *Québec en forme*, planification et déploiement stratégiques, sur le site Web www.quebecenforme.org

⁽²⁾ Pour plus d'information, voir le Plan stratégique 2008-2013 de la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie sur le site Web www.saineshabitudesdevie.org

Vision :

Voir l'ensemble des acteurs concernés de la société québécoise créer des environnements favorables à l'adoption et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans.

Les interventions et projets financés par la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie devraient avoir des effets positifs sur la mise en place d'environnements favorables et de nouvelles normes sociales ainsi que l'adoption de saines habitudes de vie des jeunes Québécois de la naissance à 17 ans.

1.4 Les principaux enjeux

Compréhension d'une vision commune par les différents intervenants sur les saines habitudes de vie et les environnements favorables.

Dans un contexte de financement de projets de promotion et de mobilisation des communautés locales, les notions de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif auprès des jeunes doivent être identifiées ainsi que les meilleures stratégies d'intervention. Cet exercice est nécessaire afin d'assurer la pertinence et l'efficacité des projets soumis par les organismes et les communautés locales.

L'organisation et la gestion cohérente des actions de la Société de gestion reposent en effet sur une bonne connaissance des saines habitudes de vie et des environnements favorables ainsi que sur l'évolution de ceux-ci en lien avec les tendances sociales, économiques et environnementales qui marquent le milieu. L'organisation doit connaître en temps réel l'évolution du milieu afin d'adapter ses orientations et ses interventions.

Plusieurs ministères et organismes interviennent dans le cadre du développement de l'enfant, notamment en ce qui concerne les habitudes de vie, la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif. Pour assumer pleinement son mandat, la Société de gestion doit déterminer sa place afin d'inscrire ses interventions dans la trajectoire et le continuum de services de l'ensemble des intervenants en matière de saines habitudes de vie et plus spécifiquement avec le Plan d'action gouvernemental.

La concertation et la cohérence dans les diverses actions constituent un véritable défi pour la Société de gestion; qu'il s'agisse des projets de promotion ou encore des projets de mobilisation des communautés locales.

Contribution des instances nationales, régionales et locales aux projets de promotion et de mobilisation des communautés locales.

L'organisation des services, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des affaires municipales et de l'agriculture repose sur des instances régionales. Le rôle attendu des instances régionales et suprarégionales est peu ou pas défini en lien avec la mission de la Société de gestion.

La convergence et l'arrimage vertical et horizontal des projets de promotion et de mobilisation des communautés locales exigent la définition des contributions attendues des principales instances à la fois nationales, régionales et locales.

C'est dans ce contexte que la Société de gestion a participé activement aux travaux sur le « Sommet sur les stratégies québécoises de promotion des saines habitudes de vie » initié dans le cadre du Plan d'action gouvernemental. Ces travaux ont permis de dégager des pistes de collaboration tant sur le plan national, régional que local.

Également, la Société de gestion a participé aux travaux du comité des sous-ministres adjoints dont les ministères et organismes sont associés à la réalisation du Plan d'action gouvernemental. Le principal objectif de ces rencontres vise la coordination des actions des ministères et organismes en lien avec les saines habitudes de vie.

1.5 L'organisation administrative

1.5.1 Conseil d'administration

Au cours des exercices 2007-2008 et 2008-2009, le conseil d'administration de la Société de gestion a tenu quatorze (14) séances régulières. Les obligations et responsabilités du conseil ont été appuyées par la création de deux comités; soit le comité de pertinence et de suivi des projets de promotion et le comité de vérification. Également, dans le cadre du mandat confié à *Québec en forme*, le conseil d'administration a été saisi des rapports de gestion et de suivi des projets de mobilisation des communautés locales.

Le conseil d'administration s'est doté notamment :

- D'un plan stratégique 2008-2013.
- D'un code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration, des dirigeants et des employés.
- D'une politique de placement ayant pour objectif notamment de préserver le capital investi par les partenaires.

- D'un mécanisme de coordination et de communication avec *Québec en forme* concernant plus spécifiquement l'harmonisation des projets de communautés locales et les projets de promotion.

1.5.2 Comité de pertinence et de suivi

Le comité de pertinence et de suivi des projets de promotion a pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration sur les projets qui devraient faire l'objet d'un soutien financier, sur l'ampleur et la durée de ce soutien ainsi que sur les conditions qui peuvent s'y rattacher.

Il est composé de personnes nommées par le conseil d'administration en fonction de leur compétence, de leur expérience et de leur implication sociale reconnues de manière non équivoque dans le domaine des saines habitudes de vie. Pour remplir son mandat, le comité peut, s'il le juge nécessaire, solliciter des avis auprès de personnes ou d'organismes en vue de tirer profit de leur expertise.

Également, au cours de l'exercice, le comité de pertinence et de suivi a été appelé à contribuer à l'identification de thématiques et d'approches novatrices dans le cadre d'appel de projets de promotion nationaux et régionaux.

1.5.3 Comité de vérification

Le comité de vérification est composé de trois (3) personnes, nommées par le conseil d'administration, et du directeur général de la Société de gestion. Il a principalement pour mandat d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités à l'égard notamment de la présentation et du contrôle de l'information financière, du processus de gouvernance et des processus internes opérationnels et financiers.

1.5.4 Direction générale

Le conseil d'administration ayant fixé prioritaire l'appel de projets de promotion pour 2008-2009, les principaux travaux de la direction générale ont porté notamment sur un ensemble de mécanismes, directives et procédures relatives à la gestion de projets. Ces travaux portaient notamment sur :

- Les procédures d'appel de projets de promotion :
 - Les organismes admissibles,
 - Les thématiques retenues pour les appels de projets,
 - Les critères d'évaluation des projets retenus,
 - Les procédures d'évaluation des projets soutenus financièrement;

- Le cadre de gestion et de suivi des projets de promotion :
 - L’accompagnement dans l’élaboration du plan d’action des projets,
 - L’élaboration et la mise en place d’un outil informatisé de gestion de projet,
 - Le cadre d’évaluation des projets financiers;
- Les mécanismes de coordination et de communication :
 - Les liens avec les différents ministères et organismes associés au Plan d’action gouvernemental – avis sur les projets de promotion soumis,
 - Les échanges avec *Québec en forme* sur les incidences et les liens possibles entre les projets de promotion et ceux des communautés locales,
 - L’actualisation de l’entente intervenue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur le financement de projets de promotion jusqu’à concurrence de 33 % par l’Agence de la santé publique du Canada. La Société de gestion a été mandatée pour assurer le suivi opérationnel de cette entente.



Partie 2

Les faits saillants

2.1 Les projets de promotion

Les projets de promotion font appel à la mobilisation de leaders reconnus et influents de secteurs clés afin de permettre l'identification d'actions les plus porteuses de messages et de changements importants dans le domaine des saines habitudes de vie.

Ces projets visent également à créer un effet de levier dans les milieux concernés pour l'établissement de nouvelles normes. S'adressant à l'ensemble ou à une partie de la population, les projets de promotion visent notamment à modifier, voire à abolir des environnements, des produits et des services qui contribuent à une mauvaise alimentation.

Au cours de l'année 2008-2009, la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie a autorisé le financement de huit (8) projets, lesquels se déploieront sur une période variant de 18 à 36 mois à compter de 2008-2009.

« Quartiers verts, actifs et en santé » (projet de démonstration)

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal contribuera à l'adoption d'un mode de vie actif en rendant l'environnement bâti des quartiers urbains plus favorable aux transports actifs, soit à la marche, au vélo et au patin à roues alignées. Le but de cette démarche est d'aménager des quartiers «verts, actifs et en santé». Ces quartiers visent à accroître la qualité de vie des jeunes, à repenser les divers usages de la voie publique, à inciter les jeunes à bouger pour se déplacer, à favoriser les liens communautaires et à permettre aux résidents du quartier de développer un sentiment d'appartenance.

« Zonage et malbouffe : un projet pilote dans trois villes » (projet pilote)

La Coalition québécoise sur la problématique du poids, en partenariat avec le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, mènera une recherche-action sur la possibilité d'utiliser le zonage pour limiter l'implantation de commerces de restauration rapide près des écoles. Le projet vise également à mieux connaître les modalités qui président à l'application du zonage comme outil de «dénormalisation» de la malbouffe et à identifier les mesures et les conditions d'une telle démarche.

« Bien dans sa tête, bien dans sa peau »

Développé par ÉquiLibre, Groupe d'action sur le poids, ce projet a pour but de poursuivre et d'accroître la diffusion du programme «Bien dans sa tête, bien dans sa peau» (BTBP). BTBP a comme objectif d'amener les jeunes ainsi que les adultes de leur milieu à remettre en question les modèles de beauté véhiculés par la société ainsi que les messages publicitaires sur l'alimentation, l'activité physique et les enjeux reliés aux poids. Le programme vise à transformer les

valeurs et les croyances des jeunes, afin qu'ils développent une image corporelle positive d'eux-mêmes et de saines habitudes de vie.

« Offres et pratiques alimentaires revues en milieux de garde au Québec »

Extenso, dans le cadre de ce projet, vise à favoriser de saines habitudes alimentaires dans les milieux de vie des enfants d'âge préscolaire, comme le foyer familial et le service de garde. Pour y arriver, les pratiques alimentaires de 100 services de garde du Québec seront évaluées et améliorées.

Les responsables des cuisines (diététiste-cuisinier) obtiendront un soutien professionnel interdisciplinaire et personnalisé dans le but d'améliorer la qualité des menus offerts aux enfants. Les parents, dont les enfants fréquentent ces services de garde, auront accès à des ressources en nutrition qui les aideront à cultiver ces saines habitudes alimentaires à la maison.

« À pied, à vélo, des villes actives ! »

Vélo Québec compte donner le goût aux jeunes Québécois de cultiver leur santé en faisant de l'activité physique dans leur déplacement. Le projet fera bouger les jeunes Québécois au moment de leurs déplacements quotidiens et agira dans trois sphères distinctes :

- L'animation et l'éducation des communautés scolaires, des enfants, de leurs parents et du personnel impliqué.
- La formation et la mobilisation des intervenants municipaux en transport et en aménagement.
- La mise en place d'environnements facilitant le transport actif.

« Dénormalisation de la malbouffe auprès des jeunes du primaire et du secondaire »

Ce projet novateur endossé par la Fédération québécoise du sport étudiant a comme but de développer le discernement et le jugement critique chez les jeunes, de contrecarrer les messages du marketing de la malbouffe auprès des jeunes et favoriser des contextes qui soutiennent les jeunes dans leur choix de manger sainement.

« La Santé au menu »

La Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec s'engage à soutenir les professionnels de la restauration (de secteurs fréquentés par les jeunes) par la mise en place de formation spécialisée en cuisine santé en plus d'offrir des services et des outils adaptés à leurs besoins spécifiques.

« Réseau Trottibus »

Avec ce projet, la Société canadienne du cancer compte encourager les jeunes du niveau primaire à marcher jusqu'à l'école en offrant un service de Trottibus. Les autobus pédestres suivent un trajet prédéterminé avec des arrêts planifiés pour prendre des jeunes et marcher jusqu'à l'école. Ils sont dirigés par des « conducteurs », à l'avant et à l'arrière, qui sont des bénévoles formés pour assurer la sécurité des enfants et soutenir leur motivation.

2.2 Les projets de mobilisation des communautés locales⁽³⁾

Québec en forme a poursuivi la transformation de son organisation débutée l'an dernier afin de pouvoir soutenir son déploiement à l'échelle du Québec. Cette transformation devant tenir compte des réalités et particularités que l'on retrouve dans les régions et respecter le rythme de développement propre à chacune. *Québec en forme* a aussi consacré du temps et des énergies aux relations avec ses partenaires privilégiés que sont le gouvernement du Québec, la *Fondation Lucie et André Chagnon* et la Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, augmentant ainsi les possibilités d'actions concertées à l'égard du développement des communautés ciblant les saines habitudes de vie, le développement global de même que la réussite scolaire des jeunes de 0 à 17 ans.

Beaucoup d'énergie a été déployée en cours d'année pour renforcer le maillage établi entre les communautés, les partenaires et *Québec en forme*. Des efforts constants, autant sur le plan de l'organisation qu'à la mise en place d'outils d'aide à la gestion, ont été fournis en vue d'accroître les chances de succès du projet.

Voici quelques faits saillants de l'année (croissance exponentielle):

100% des régions ont maintenant des mécanismes de concertation en saine alimentation et en activité physique.

Québec en forme est maintenant présent sur l'ensemble du territoire québécois ayant réussi à doubler le nombre de regroupements soutenus.

L'année a été marquée par la mise en place de plusieurs collaborations entre *Québec en forme*, le Secrétariat aux affaires autochtones et l'Assemblée des Premières Nations du Québec.

Près de 75% des regroupements prévoient agir sur les facteurs individuels en mode de vie physiquement actif (MVPA) auprès des 0-4 ans et des 13-17 ans, deux groupes d'âge qui n'étaient pas ciblés dans le mandat précédent de *Québec en forme*.

Dès 2009, 72% des regroupements prévoient agir en saine alimentation (SA), plus particulièrement auprès des jeunes de 5-12 ans et des 13-17 ans. Ainsi, grâce au leadership des milieux, 50% des regroupements intègrent trois ans plus tôt que prévu la saine alimentation dans leur plan d'action pour 2012.

⁽³⁾ Pour plus de renseignements sur les activités de *Québec en forme*, voir le rapport annuel 2008-2009 sur le site Web www.quebecenforme.org

88% des regroupements prévoient agir sur le réseau d'influence de proximité (parents, intervenants, etc.) des jeunes en saine alimentation ou en mode de vie physiquement actif. La formation des intervenants est le premier objectif à atteindre, suivi de l'intervention directe auprès des parents (offre de service) et de la promotion auprès des parents.

Globalement, on constate que 98,5% des regroupements de *Québec en forme* posent des gestes et des actions concernant les facteurs individuels des jeunes en saine alimentation ou en mode de vie physiquement actif.

75,3% des regroupements ont adopté un plan d'action collectif pour la formation, la supervision et l'accompagnement des intervenants auprès des enfants et des jeunes en saine alimentation ou en mode de vie physiquement actif.

Ces données signalent un retour vers une vision plus globale de la stratégie qui devrait se concrétiser par des exigences communes aux projets, que ces derniers soient locaux ou régionaux. Les projets devront être dotés des mêmes dispositifs d'accompagnement, présenter une complémentarité entre les actions de mobilisation et les actions de promotion de même que dans leur approche de gestion.

Un déploiement d'envergure

En 2008-2009, le conseil d'administration de *Québec en forme* a accepté de soutenir trente-sept (37) nouveaux regroupements locaux de partenaires sous la recommandation des partenaires régionaux. Ces 37 nouveaux regroupements s'ajoutent aux 34 regroupements existants en mars 2008, portant ainsi le nombre de regroupements locaux soutenus par *Québec en forme* à 71.

Plus de 305 000 enfants bénéficient des actions de *Québec en forme* (mars 2009).

Des équipes régionales de *Québec en forme* couvrent toutes les régions administratives (incluant les communautés autochtones).

16,3 M\$ en investissement pour 2008-2009

Une trentaine de communautés, en plus des 71 regroupements soutenus à ce jour, sont déjà engagés dans un processus de mobilisation et sont à compléter la première étape en vue d'obtenir du soutien financier de *Québec en forme*. Les équipes régionales de *Québec en forme* les accompagnent dans ce processus et, selon nos prévisions, c'est plus de 100 communautés qui pourront être soutenues en décembre 2009.

2.3 L'entente Canada-Québec

L'Agence de la santé publique du Canada est responsable depuis 2002 de la coordination de la Stratégie fédérale sur les modes de vie sains et maladies chroniques et alloue des fonds depuis 2007-2008 afin de soutenir des projets favorisant l'activité physique et une saine alimentation, et leurs liens avec le poids santé.

La promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques constituent également une priorité d'action pour le Québec qui, à cette fin, s'est doté d'un Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012. Dans le cadre d'une entente intergouvernementale, la Société de gestion a été mandatée pour effectuer un appel de projets de promotion et une sélection conforme aux orientations et aux priorités définies par celle-ci.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2008-2009, le gouvernement du Canada a soutenu financièrement cinq projets de promotion pour un montant de 1,24 M\$, projets préalablement approuvés par le conseil d'administration de la Société de gestion.

Les projets de promotion financés conjointement sont :

- Quartiers verts, actifs et en santé
(Centre d'écologie urbaine de Montréal).
- Zonage et malbouffe: un projet pilote dans trois villes
(Coalition québécoise sur la problématique du poids).
- Bien dans sa tête, bien dans sa peau
(ÉquiLibre, Groupe d'action sur le poids).
- Offre et pratiques alimentaires revues en milieu
de garde au Québec (Extenso).
- À pied, à vélo, des villes actives! (Vélo Québec).

Pour ces projets, des modalités de gestion, de suivi et d'évaluation de projets ont été établies conjointement entre l'Agence de santé la publique du Canada et la Société de gestion.

Partie 3

Les résultats financiers et opérationnels

3.1 Pour l'exercice 2007-2008

Les premiers versements de la subvention de chacun des partenaires ayant été effectués en février 2008, seulement une partie des apports des partenaires a été utilisée, particulièrement pour la mise en place de l'organisation. Ainsi, en 2007-2008, l'apport du gouvernement du Québec et de la *Fondation Lucie et André Chagnon* de 40 M\$ n'a été utilisé qu'en partie laissant ainsi au 31 mars 2008 un solde de l'ordre de 38 M\$.

3.2 Pour l'exercice 2008-2009

Les investissements significatifs reliés aux activités de la Société de gestion ont débuté au cours de l'exercice 2008-2009.

Projets de promotion

Deux appels de projets ont été lancés par la Société de gestion en 2008-2009 selon les thématiques retenues par le conseil d'administration.

Huit (8) projets de promotion ont été retenus pour financement tandis que trois (3) ont été retenus pour étude complémentaire. Ces projets représentent un engagement financier de l'ordre de 20 M\$ pour les trois prochaines années.

Projets – mobilisation des communautés locales

Suivant le plan stratégique et de déploiement de *Québec en forme* adopté par le conseil d'administration de la Société de gestion, l'exercice 2008-2009 a été marqué principalement par la mise en place sur l'ensemble du territoire québécois de regroupements de partenaires nécessitant un investissement de l'ordre de 16 M\$.



3.3 Quelques données statistiques sur les activités 2008-2009

- 14 séances du conseil d'administration de la Société de gestion (incluant 2007-2008)
- Projets de promotion
 - 42 séances de travail du comité de pertinence (incluant celles des sous-comités)
 - 96 demandes de financement reçues
 - 59 demandes retenues après évaluation de leur recevabilité, rédaction de devis complet et évaluation
 - 16 demandes retenues pour évaluation
 - 8 projets de promotion acceptés pour financement
 - 3 projets acceptés pour étude complémentaire et de faisabilité
- Projets de mobilisation des communautés locales
 - 305 184 enfants ciblés
 - 71 regroupements locaux de partenaires
 - 150 partenaires régionaux
 - 1419 partenaires locaux
 - 723 écoles
 - 558 municipalités
 - + de 2 000 intervenants travaillant auprès des jeunes dans les communautés

Partie 4

Le bilan des principales actions

4.1 Réflexion sur les thématiques

Au cours de l'année 2008-2009, sous la recommandation du comité de pertinence, trois groupes de travail ont été mis sur pied afin d'amorcer une réflexion sur des thématiques susceptibles de conduire à un appel de projets en 2009-2010.

Ces groupes de travail sont :

La communication sur les comportements alimentaires

Une réflexion sur des activités de communication médiatiques et publicitaires et éventuellement une participation citoyenne susceptible d'influencer la création de conditions favorables à l'adoption de comportements ciblés.

Le rayonnement de leaders

Étude sur des stratégies invitant les décideurs et les intervenants à promouvoir l'adoption de pratiques souhaitées par de l'information, des plaidoyers, des incitatifs et de l'accompagnement.

Le secteur agroalimentaire

- Des chartes d'engagement volontaire sur la qualité nutritionnelle des produits et leur consommation.
- Le marchandisage ou l'organisation des lieux de vente de produits alimentaires.
- L'offre alimentaire de proximité dans la perspective de faciliter l'accès aux fruits et légumes plus particulièrement dans des zones moins avantagées sur le plan socio-économique.

Plusieurs groupes, organismes, ministères ainsi que *Québec en forme* ont participé à ces travaux.

4.2 Collaboration avec les ministères et organismes impliqués dans la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental

À l'initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux, un comité de travail regroupant les sous-ministres adjoints des ministères et organismes associés au Plan d'action gouvernemental a été mis sur pied dans la perspective notamment de favoriser la coordination des diverses actions et d'en assurer le suivi. La Société de gestion a été invitée à collaborer à ces travaux.

4.3 Mise en place de procédures visant à faciliter l'accompagnement des organismes financés

Le plan d'action des projets financés par la Société de gestion représente une démarche importante qui nécessite une compréhension mutuelle des actions qui doivent conduire à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus. Une démarche d'accompagnement par les gestionnaires de projets a été mise en place à laquelle ont été associés des experts de contenu, des finances et de l'évaluation.

4.4 Établissement de mécanismes de communication et de collaboration avec Québec en forme

La Société de gestion et Québec en forme ont convenu de la nécessité d'établir des liens visant l'harmonisation entre les projets de mobilisation des communautés locales et les projets de promotion. C'est ainsi que des mécanismes de coordination et de communication ont été institués par les deux organisations afin de favoriser la cohérence et les collaborations possibles lors de la mise en place des actions sur le terrain. Également, un représentant désigné par Québec en forme siège au comité de pertinence et participe à l'évaluation des projets de promotion.

Partie 5

Les perspectives 2009-2010

5.1 Les projets régionaux

Les diverses rencontres tenues avec les acteurs impliqués dans le développement des saines habitudes de vie chez les jeunes de la naissance à 17 ans ont fait ressortir les besoins d'un meilleur arrimage entre les enjeux du Plan d'action gouvernemental, ceux des projets de mobilisation des communautés locales soutenues par *Québec en forme* et ceux des projets de promotion d'envergure nationale financés par la Société de gestion.

Ces mêmes rencontres, dont celle sur la Stratégie québécoise de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids, ont permis d'identifier le besoin de soutenir financièrement des initiatives provenant des régions du Québec visant les saines habitudes de vie. La Société de gestion entend y donner suite au cours de 2009-2010 en soutenant des initiatives concertées impliquant les principaux acteurs régionaux.

5.2 Des projets ciblés et soutenus par un accompagnement

L'évaluation des appels de projets de promotion 2008-2009 a permis au conseil d'administration de tirer certaines conclusions, notamment :

- Certaines thématiques devraient faire l'objet d'un appel de projets auprès d'organismes ciblés œuvrant dans des domaines spécifiques, dont les communications médiatiques, le rayonnement de leaders et l'industrie agroalimentaire.
- Les organismes ciblés devraient pouvoir compter sur un accompagnement de la part d'experts en contenu et d'un soutien financier pour la rédaction de leur devis.

La Société de gestion entend, au cours de 2009-2010, rencontrer des organismes afin de solliciter leur intérêt pour soumettre des projets de promotion répondant aux thématiques dans le domaine des communications médiatiques et de l'industrie agroalimentaire. Des travaux ont été amorcés en ce sens en 2008-2009.

L'exercice 2008-2009 a été marqué non seulement par l'organisation et la mise en place des structures de la Société de gestion, mais aussi par le financement de projets nationaux et locaux et le déploiement à l'échelle du Québec de structures visant la mobilisation des communautés locales.



Annexe

Annexe

Voici les personnes composant les différents comités en date du 31 mars 2009 :

Les membres du conseil d'administration sont :

Alain Poirier, président

Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Claude Chagnon, vice-président

Président et chef de l'exploitation
Fondation Lucie et André Chagnon

Jean-Maurice Saulnier, secrétaire

Vice-président, Affaires juridiques et corporatives
Fondation Lucie et André Chagnon

Pierre Bergevin, administrateur

Représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Andrée Bernard, administratrice

Directrice de la qualité et des services à la clientèle du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Michel Boivin, administrateur

Vice-président, Mobilisation de la société
Fondation Lucie et André Chagnon

Jean-Marc Chouinard, administrateur

Vice-président du Service Développement des enfants et des communautés *Fondation Lucie et André Chagnon*

Robert Sauvé, administrateur

Sous-ministre associé aux affaires régionales et municipales
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Roch Boucher

Directeur général
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Les membres du comité de pertinence sont :

Michel Boivin, président

Vice-président, Mobilisation de la société
Fondation Lucie et André Chagnon

François Lagarde

Expert-conseil en marketing social et en communications
Professeur associé
Département d'administration de la santé
Faculté de médecine, Université de Montréal

Diane Le May

Conseillère en activité physique
et Directrice du territoire Centre du Québec
Québec en forme

Lyne Mongeau

Coordonnatrice du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, « Investir pour l'avenir »
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Réal Morin

Directeur scientifique
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Véronique Déry

Conseillère médicale principale du président
Agence d'évaluation des technologies
et des modes d'intervention en santé

Marie-France Raynault

Directrice, Département de médecine sociale et préventive
Faculté de médecine, Université de Montréal

Michèle Paris

Gestionnaire de projets
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Les membres du comité de vérification sont :

Claude Chagnon

Président et chef de l'exploitation
Fondation Lucie et André Chagnon

Andrée Bernard

Directrice de la qualité et des services à la clientèle du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Guylaine Lajoie

Directrice du suivi financier
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Roch Boucher, secrétaire

Directeur général
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Jean-Marie Bérubé, invité

Vérificateur interne
Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Société de gestion du
Fonds pour la promotion
des saines habitudes de vie

2795, boulevard Laurier, bureau 220
Québec (Québec) G1V 4M7
Téléphone : 418 651-3460
Télécopieur : 418 651-7170
www.saineshabitudesdevie.org